



■ Avis de marché

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Creil, Correspondant : M. Jean-Claude Villemain - maire de Creil, place François Mitterrand, B.P 76, 60109 Creil Cedex, tél. : 03-44-29-50-00, télécopieur : 03-44-29-50-02, adresse internet : <http://www.creil.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Interventions musicales à dominante vocale en milieu scolaire

Mots descripteurs : Formation, Prestations de services

Catégorie de services : 24

CPV – Objet principal : 80340000

Lieu d'exécution : écoles maternelles et élémentaires, 60100 Creil

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre - Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 4 an(s).

Valeur maximum estimée (T.T.C.) : 180 000 euros.

Caractéristiques principales : le présent marché concerne des interventions musicales à dominante vocale, à effectuer en milieu scolaire, pour chaque année scolaire, par des intervenants diplômés en musique et pour les 34 écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Creil (soit de la petite section de maternelle au Cm2).

Les intervenants devront être titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (D.U.M.I.) ou d'un D.U.M.I. Travailleur ou bien être engagés sur une procédure de Validation des Acquis de l'expérience professionnelle. Les certificats seront à joindre dans les pièces de l'offre.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : il s'agit d'un accord cadre à bons de commande avec un montant maximum annuel de 45 000 euros (T.T.C.) Le montant maximum sera identique pour chaque période de reconduction.

Nombre de reconductions éventuelles : 3

Refus des variantes

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 06 novembre 2017

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : art. 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Modalités de financement : fonds propres du budget de la Ville de Creil

Modalités de paiement : le règlement s'effectuera sur présentation d'une facture éditée à l'issue de chaque trimestre scolaire écoulé. Cette facture détaillera l'ensemble des interventions. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture. Le paiement se fera par mandat administratif sur service fait

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : le candidat devra détailler dans son offre le descriptif du personnel (noms et diplômes et expériences similaires à celle du présent marché) qui sera amené à travailler sur le projet - objet du présent marché

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : celles fixées dans le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique jugée au vu de la note produite par le candidat : 55 %
- prix des prestations : 45 %.

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 05 juillet 2017, à 17 heures

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 17FCS04

Renseignements complémentaires : Le candidat devra détailler dans son offre le descriptif du personnel (noms et diplômes et expériences similaires à celle du présent marché) qui sera amené à travailler sur le projet - objet du présent marché.

En cas de changement d'un membre de l'équipe au cours de l'exécution du marché, le titulaire devra informer la collectivité dès connaissance du changement. Il devra également proposer, sous 48 heures, le profil du nouveau membre (noms et diplômes et expériences similaires à celle du présent marché). Ce remplaçant devra avoir un niveau au moins égal à celui auquel il succède. La collectivité devra valider ce changement.

Dans le cas contraire, le titulaire du marché devra proposer un nouveau membre jusqu'à acceptation par la collectivité. Aucun remplacement ne pourra donner lieu à un changement du prix contractuel des prestations.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé gratuitement sur achat public à l'adresse suivante https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2017_2YMkCHjqCf&v=1&selected=0 ou sur <http://www.creil.fr> (Rubrique "votre ville - votre mairie - marchés publics").

Conditions de remise des offres ou des candidatures : sur place ou par courrier en mairie de Creil - service des marchés publics (porte 508), à l'adresse indiquée ci-dessus. La remise des offres par voie électronique est autorisée sur le site <http://www.achatpublic.com>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 juin 2017

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Mairie de Creil – Pôle éducation, culture, associations et sports -
Correspondant : Mme Florence UMDENSTOCK, Espace municipal Buhl - 36 rue Aristide Briand, 60100 Creil. : 03-44-29-52-04, courriel : florence.umdenstock@mairie-creil.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Mairie de Creil. Correspondant : service des marchés publics, tél. : 03-44-29-50-94, courriel : patricia.ribac@mairie-creil.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif 14 rue Lemerchier - cS 81114 80011 Amiens Cedex 01, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif mentionné ci-dessus.